

La municipalité soutient les commerçants



Martine Venturini a adressé une lettre au Premier ministre.

Avant les annonces du Premier ministre, Jean Castex, interdisant la vente des produits non-essentiels dans les supermarchés, Martine Venturini, maire, lui avait adressé une lettre pour soutenir les commerçants « dans le cadre de la crise sanitaire et du confinement décidé par le Président de la République. »

« Certaine de la nécessité de cette décision, je souhaite toutefois vous en signaler les effets qui m'apparaissent très préjudiciables pour certains commerces, et entraînent des distorsions de concurrence.

« En effet, une partie des points de vente de proximité sont contraints de rester fermés alors que les grandes et moyennes surfaces qui demeurent ouvertes, proposent les mêmes produits à la vente. C'est notamment le cas des libraires, des

fleuristes et des magasins de vêtements, a-t-elle souligné. C'est à ce titre que je suis interpellée par les commerçants mais également par les habitants de ma commune, lesquels sont sensibles au maintien des commerces de proximité. »

Elle a ajouté : « Ainsi, je vous fais part de leurs craintes et de leurs mécontentements. Ces mesures sont en effet perçues comme inéquitables, et leur bien-fondé sujet à caution. De plus, cette situation est, selon moi, préjudiciable à la bonne acceptabilité de ce nouveau confinement. C'est pourquoi, je vous fais part de mon inquiétude sur les conséquences économiques des décisions gouvernementales, et vous demande un assouplissement des mesures de fermeture pour les commerces concurrencés directement par les super et hypermarchés. »